



## Courrier aux syndiqués retraités

Cher camarade.

L'actualité nationale et internationale oblige à une expression de l'USR .

Le conflit Russie Ukraine, à nos portes, nous fait craindre le pire. L'escalade verbale de notre président est on ne peut plus inquiétante quand il invoque la possibilité de l'envoi de troupes françaises en soutien aux forces Ukrainiennes. Coup de menton ou bien est-il prêt à tout pour rester au pouvoir ?

Pendant ce temps là, Nethnyaou continue de massacrer les habitants de la bande de Gaza, sans que les occidentaux, qui veulent donner l'impression de s'offusquer, ne prennent les mesures les plus drastiques, comme ne plus fournir d'armes à Israël.

Nationalement, le Président Macron et ses gouvernements successifs ont déclaré la guerre aux pauvres et plus précaires. C'est une nouvelle attaque contre l'accès à la santé que nous subissons !

Le Premier ministre vient de signer un nouveau décret, concrétisant les annonces de Bruno LE MAIRE faites lors des assises des finances publiques et instituant le doublement de la participation des assurés-es aux frais de santé et ce dès le 31 mars 2024.

Ainsi le montant des participations forfaitaires et des franchises médicales appliquées aux médicaments, aux consultations médicales, aux transports sanitaires et aux examens de biologie, seront multipliés par deux.

Cela va à nouveau augmenter le reste à charge des patient-es et contraindre les plus précaires à faire des choix cornéliens entre se loger, se nourrir ou se soigner par exemple.

Cette mesure permettrait, selon le gouvernement, de réaliser 1,5 milliards d'euros d'économie sur le budget de la Sécurité sociale.

Que représente 1,5 milliards face aux 83 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales contenues dans la loi de financement de la Sécurité sociale 2024 ?

Mais ce n'est pas tout, une réflexion est menée pour envisager des économies sur les Affections Longue Durée.

### Jusqu'où iront-ils si on laisse faire ?

Le nom des ministres a peut-être changé mais la politique est la même, voire se durcit en matière de protection sociale. Nous sommes loin des fondamentaux du Conseil National de la Résistance, qui a contribué à la création de la Sécurité sociale, qui devait permettre aux citoyen·nes de cotiser selon ses moyens et de bénéficier d'une protection sociale selon ses besoins.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des logiques financières qui n'ont qu'un seul objectif, détruire notre modèle social au bénéfice d'un système assurantiel dont seul les plus riches pourront profiter.

Alors, il est urgent de nous mobiliser massivement et de nous renforcer et proposant l'adhésion à la CGT.

Bien Fraternellement.

M PICOT, Secrétaire Général de l'USR CGT de la Manche

